



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Rennes, le - 2 AVR. 2025

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Bénédicte QUILLIEC
Gestion Ille-et-Vilaine
(hors Rennes Métropole)
Tél. : 02 99 84 59 03
Courriel : benedicte.quilliec@culture.gouv.fr

Réf : SRA/mfg 25 - 742

Le Préfet

à

DDPP 35
IAA 35
Mme Marie-Laure Galopin

Objet : Autorisation environnementale

Date de réception	: 24 mars 2025
Présenté par	: Les Obsèques Animales de la Baie
Lieu	: allée du Domaine / ZA de la Folleville - LA FRESNAIS
Cadastre	: J.1038
N° de dossier	: AIOT 0100287358

Conformément au Code du patrimoine, notamment son Livre V, j'accuse réception, à la date ci-dessus mentionnée, du dossier cité en objet.

Le projet présenté, compte tenu de sa localisation et de son importance, n'est pas susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique. En conséquence, je vous informe qu'aucune prescription d'archéologie préventive ne sera formulée dans le cadre de l'instruction de ce dossier.

Il conviendra toutefois que vous rappeliez au maître d'ouvrage des travaux la nécessité d'informer la Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions prévues par l'article L.531-14 du Code du patrimoine.

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles,
Pour le Directeur régional

Élena PAILLET
Conservatrice régionale de l'archéologie